

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Flupi Allesreiniger

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Flupi Allesreiniger
Code du produit	15530.0006.007/131340
L'identifiant unique de formulation (UFI)	1159-0JX2-TEFE-GE6S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Produit de nettoyage
--	----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft St. Gallerstrasse 180 CH-8404 Winterthur Tel : 052 234 44 00 Fax : 052 234 44 01 info@steinfels-swiss.ch
---	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox Info Suisse)
Date de révision	17.11.2025
Version	1.1 (Version précédente: 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P102: Tenir hors de portée des enfants.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

Aucun(e).

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance classée PBT, vPvB ou perturbateur endocrinien à une concentration supérieure à 0,1%.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Sodium Laureth Sulfate	2,5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Chronic 3 H412	No.-CAS: 68891-38-3 No.-CE: 500-234-8
alcool gras éthoxylé	2,5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	No.-CAS: 68439-50-9
Carbonate de sodium	1% - 2,5%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 497-19-8 No.-CE: 207-838-8 No.-Index: 011-005-00-2

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	N'importe lequel.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade.
Pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Rincer à l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Ne jamais mélanger les concentrés directement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
-------------------------------	--

PNEC/DNEL

alcool gras éthoxylé (CAS 68439-50-9)

EU - REACH (1907/2006) - Registration Data - Predicted No Effect Concentrations (PNECs)	0.0000445 mg/L PNEC (marine water (intermittent releases), 500-213-3) 0.0895 mg/kg sediment dw PNEC (sediment (freshwater), 500-213-3) 0.00895 mg/kg sediment dw PNEC (sediment (marine water), 500-213-3) 0.016 mg/kg soil dw PNEC (soil, 500-213-3) 0.0034 mg/L PNEC (freshwater, 500-213-3) 0.00034 mg/L PNEC (marine water, 500-213-3) 0.000445 mg/L PNEC (freshwater (intermittent releases), 500-213-3)
---	---

3)
0.2 mg/L PNEC (sewage treatment, 500-213-3)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection individuelle

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum: 480 minutes)
Matériel: caoutchouc butyle
épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm
Temps de pénétration: 480 minutes
Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition Contact au maximum: 30 Minutes)
Matériel: caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.2mm
Matériel testé: Dermatrill (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en caoutchouc ou en plastique. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Pas d'information disponible.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	n'a pas de point d'éclair
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.

pH:	10,2
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	soluble (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	1,0413
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique Pas d'information disponible.

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec: Acide
10.4. Conditions à éviter	Réaction exothermique avec des acides forts.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sodium Laureth Sulfate (CAS 68891-38-3) Dermal LD50 Rat > 2000 mg/kg (ECHA_API) alcool gras éthoxylé (CAS 68439-50-9) Oral LD50 Rat > 2000 mg/kg (ECHA_API) Carbonate de sodium (CAS 497-19-8) Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (ECHA) Inhalation LC50 Rat = 2300 mg/m ³ 2 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (NLM_HSDB)
Corrosion/irritation cutanée	Ätz-/Reizwirkung auf die Haut
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	schwere Augenschädigung/-reizung

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sensibilisierung der Atemwege/Haut
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce mélange ne contient pas de composants ayant des propriétés perturbant le système endocrinien dans des quantités égales ou supérieures à 0,1 % (selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission).
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
-----------------------	------------------------

alcool gras éthoxylé (CAS 68439-50-9)

Environmental Fate - Biodegradation in Water	95 % 28 d degradation (O2 consumption) OECD Guideline 301 F (Manometric Respirometry Test) (ECHA_API)
--	---

Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Lepomis macrochirus 300 mg/L [static] (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Pimephales promelas 310 - 1220 mg/L [static] (EPA)
	EC50 48 h Daphnia magna 265 mg/L (IUCLID)

12.2. Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
---	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
---	------------------------

12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Ne contient pas de produits chimiques ayant une activité endocrinienne.
12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le contenu / le récipient partiellement vide comme déchet spécial. Après utilisation conforme aux instructions du produit, éliminez le récipient entièrement vide avec les déchets urbains.
Emballages contaminés	Vider les restes du contenu. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non applicable.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non applicable.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Règlement type des ONU	
ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:
>=30%: de l'eau
<5%: agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, savon, polycarboxylates., Parfums, acides
Fragrances allergisantes: (R)-p-mentha-1,8-diene; d-limonene, Citrus Aurantium Peel Oil, Geraniol, Linalyl Acetate
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.
VOC (CH) = 0.05416920

Sodium Laureth Sulfate (CAS 68891-38-3)

EU - No-Longer Polymers List NLP No. 500-234-8 (>1<2.5 mol ethoxylated units)
(67/548/EEC)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present (<2.5 EO)

alcool gras éthoxylé (CAS 68439-50-9)

EU - No-Longer Polymers List NLP No. 500-213-3 (>1<2.5 mol ethoxylated units)
(67/548/EEC)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)

Switzerland - Water Protection B (solution)

Ordinance - Water Polluting Liquids Classification

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances Use restricted. See entry 75.

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates Present ([207-838-8])

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,7,8,9.

Signification des abréviations et acronymes utilisés Aucun(e).

Procédure de classification Méthode de calcul .

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3 H302: Nocif en cas d'ingestion.
H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.